

# Information aux porteurs de parts

## **Credit Suisse Fund Management S.A.**

Société anonyme

5, rue Jean Monnet  
L-2180 Luxembourg  
R.C.S. Luxembourg B 72925  
(la «**société de gestion**»)

agissant en son propre nom et pour le compte de

## **CS Investment Funds 12**

Fonds commun de placement  
R.C.S. Luxembourg K671  
(le «**fonds**»)

---

Par la présente, nous informons les porteurs de parts du fonds que le prospectus du fonds (le «**prospectus**») a été modifié afin **(i)** de préciser, au chapitre 4 «Principes de placement», que les compartiments du fonds (les «**compartiments**») peuvent recevoir des garanties en espèces lors de la conclusion de transactions de prêts de titres avec des contreparties, **(ii)** d'introduire un nouveau facteur de risque au chapitre 7 «Facteurs de risque» visant à fournir aux investisseurs davantage d'informations sur les risques de garde affectant plus spécifiquement les liquidités (y compris les garanties en espèces) détenues pour le compte du compartiment concerné par la banque dépositaire, ses sous-dépositaires ou tout dépositaire tiers, **(iii)** d'actualiser le facteur de risque «Risques en matière de durabilité» au chapitre 7 «Facteurs de risque», **(iv)** d'actualiser le facteur de risque «Risques liés aux investissements durables» au chapitre 7 «Facteurs de risque», et **(v)** d'actualiser l'annexe au SFDR en introduisant des informations précontractuelles et périodiques en relation avec les activités liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire alignées sur la taxinomie de l'UE pour les produits financiers visés aux articles 8 et 9 du règlement SFDR.

Les porteurs de parts du fonds sont priés de noter que le nouveau prospectus reflétant les informations susvisées peut être obtenu au siège social du fonds conformément aux dispositions du prospectus.

Ce document est également disponible sur [credit-suisse.com](https://www.credit-suisse.com).

Luxembourg, le 12 mai 2023

Le conseil d'administration